



**Chaire de Recherche du Canada
en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie**
<http://www.chaire-mcd.ca/>

DOCUMENT DE TRAVAIL DE LA CHAIRE MCD

—

Numéro 2006-01

Les idées exprimées dans ce document n'engagent que l'auteur. Elles ne traduisent en aucune manière une position officielle de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie.

**Chaire de Recherche du Canada
en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie**

Université du Québec à Montréal
CP 8888, succursale Centre-Ville
Montréal, Québec
CANADA H3C 3P8

Séminaire du collectif d'analyses sur la financiarisation du capitalisme avancé (CAFCA), département de sociologie, UQÀM, 18 novembre 2005.

Benoît Coutu

**- Document de travail pour fin de discussion -
(Ne pas citer)**

Le chat et la souris. Prolegomènes pour une discussion sur les notions de pouvoir et de puissance dans la financiarisation du capitalisme avancé

«Parce que la valeur *n'est pas*, mais qu'elle *vaut*, elle est dominée par un désir ardent de s'imposer» (Carl Schmitt, 1975)¹.

0. Plan du séminaire

1- Bre-X

Autopsie d'une bulle crevée. Au début de l'année 1997, David Walsh, président de la compagnie minière canadienne Bre-X, fut élu prospecteur de l'année. La capitalisation boursière de sa compagnie, cotée simultanément au NASDAQ, au Toronto Stock Exchange et à la Bourse de Montréal, atteignait 6 milliards \$ (cdn) avec une action valant plus de 285 \$. Cette histoire de réussite personnelle commence quelques années auparavant, en 1994, lors de la découverte en Indonésie d'un des plus gros gisements d'or mondiaux. Suite à l'annonce de cette trouvaille, les médias, les gouvernements, les corporations minières, les prospecteurs, les courtiers, les actionnaires et autres quidams en provenance des quatre coins de la planète se mobilisèrent de tout bord tout côté afin de tirer de quelque façon que ce soit quelque pécune de ce filon miraculeux, «connectés» les uns aux autres dans le même imaginaire d'aventure, d'inconnu, de gloire et de fortune instantanée. Les élites indonésiennes sourirent à l'arrivée massive de capitaux qu'elles pourront soutirer des investissements étrangers par le biais de mille et une réglementations, permis et taxes afin de renflouer les coffres de l'État. Le gouvernement y trouva l'occasion idéale pour engager une lutte de pouvoir sur les appareils étatiques et imposer une discipline de fer dans les régions touchées par la ruée vers l'or, entre autres, en séparant les habitants de leur ancrage traditionnel par l'abolition de leurs tenures communales. Les compagnies minières déjà présente en Indonésie depuis le début des années 90 en profitèrent pour renégocier avec le gouvernement une augmentation de leur pourcentage touché lors de la redistribution des capitaux issus de l'extraction minière, tout en qualifiant leurs compagnies «de postes avancés de la civilisation

¹ Carl Schmitt, «Le contraste entre communauté et société en tant qu'exemple d'une distinction dualiste. Réflexion à propos de la structure et du sort de ce type d'antithèse», *Res Publica*, vol. XVII, no 1, 1975, p.117.

américaine», bastions de l'importation de nouvelles technologies en Indonésie. Pendant trois ans, la bulle spéculative se gonfla pour atteindre le niveau précédemment mentionné.

À ce moment, Bre-X était le symbole d'une triple réussite : individuelle, nationale et internationale. Toutefois, en mai 1997, lors de la première extraction de ce métal précieux, ce nouvel eldorado révéla être ce qu'il est depuis le début : une coquille vide créée de toute pièce, une fumisterie enveloppée dans une supercherie. Seuls quelques rusés de la finance, le flair aiguisé à l'anticipation, profitèrent de cette manne virtuelle. «*Quick profits, quick exit*». Mais ici le profit n'est qu'une dimension secondaire. Peut-il y avoir d'exemple plus prégnant de la *mobilisation totale*² que peut occasionner l'emballlement de la puissance du capital financier que l'affaire Bre-X ?

Quelle leçon pouvons-nous tirer de cette histoire ? Que le capitalisme financier, en sa qualité de fait social total est une *économie de l'apparence*, et qu'en cela elle est une économie de la *performance*³. Sous cette forme performative, l'essence de la valorisation financière réside dans des rapports sociaux basés sur le charisme, l'excitation, la persuasion et principalement sur la *créativité* comme performance *programmée* en tant qu'elle est valorisation d'un *potentiel - l'art de conjurer, de créer la bulle*. La *dramatisation* attire l'investissement. L'individu a l'impression de participer à une ruée vers l'or, tandis que les élites s'exaltent de cette corne d'abondance et s'exclament sur cette promesse d'un «miracle national» adoubé par la reconnaissance internationale et la confiance du marché. Dynamique et toujours en mouvement, pour reprendre notre citation de Carl Schmitt, «parce que la valeur *n'est pas*, mais qu'elle *vaut*, elle est dominée par un désir ardent de s'imposer». Bre-X est l'exemple parfait de ce désir. Une valeur qui *n'est pas* mais qui *vaut*, vaut pour elle-même. Elle est en elle-même valeur, une valeur détachée de tout substrat réel. L'alchimie Bre-X : de l'or sans valeur transformé en valeur sans or... Conséquemment son désir ardent est de s'imposer, de s'accrocher au réel, de prendre forme afin de se réaliser. Pour ce faire, elle recherche sans relâche de nouveaux sites riches en potentiels d'investissements. Bre-X offre le spectacle de la création de la valeur financière alimentée par une spéculation constamment revivifiée par une série de performances dramatiques⁴, lesquelles ont pour effet de conjurer les différentes volontés des acteurs au sein de la valeur spéculative. La *conjuraton* des acteurs dans la valeur aboutit sur une *accumulation spectaculaire* : «Spectacular accumulation occurs when investors speculated on a

² Ernst Jünger, *L'État universel. La mobilisation totale*, Paris, Gallimard, 1990.

³ Anna Tsing, «Inside the economy of appearances», chap. dans Ash Amin & Nigel Thrift (ed.), *The blackwell cultural economy reader*, Malden USA, Oxford UK, Victoria Australia, Blackwell publishing Ltd., 2004.

⁴ Dont la mort de Guzman, prospecteur expérimenté et un des principaux collaborateurs de Walsh, tombé d'un hélicoptère pendant un repérage, suite à la découverte de la supercherie...

product that may or may not exist. Investors are looking for the *appearance of succes*⁵».

L'apparence de succès, détachée du succès en lui-même, serait ainsi l'essence sociale du capital qui rend l'accumulation financière possible⁶. Anna Tsing utilise l'exemple de Bre-X pour démontrer que l'accumulation financière ne résulte pas d'un pillage de ressources naturelles ou d'une plus-value tirée de la force de production et de consommation des biens matériels dans le circuit de la production réelle. En premier lieu, la valeur du capital financier résiderait dans la capacité de valorisation spéculative de la potentialité offerte à la réussite à court terme de l'investissement, soit la potentialité de la réalisation de la valeur. Deuxièmement celle-ci s'expliquerait dans les répercussions sociales de la bulle spéculative, c'est-à-dire sa production d'une forme de la valeur hors de la production réelle (A-A') ainsi que son pouvoir de faire agir les individus à ses propres fins de réalisation, d'expansion et de reproduction. La force du capital financier est dès lors inhérente à sa capacité de séparer le réel de la production et de le subsumer dans la réalité financière comme virtualité spéculative, de creuser l'écart entre la valeur virtuelle des titres sur le marché et la valeur réelle de la production de biens matériels, ou, ce qui revient au même, de créer une bulle spéculative.

Dans cette perspective, la puissance du capital financier s'explique à sa façon de réorganiser, de restructurer et de redimensionner le paysage social, politique et économique de fond en comble : modification des ententes bilatérales, adoption de nouvelles lois, déplacement de population, redéfinition des frontières, réforme des institutions etc. Bref, une réarticulation générale des interactions entre les États, le marché et la société dans son ensemble. Pour cette raison, la puissance du capital financier s'affirme comme mobilisation totale. Cela se traduit, à un niveau systémique, dans une représentation de la globalisation comme programme *APHIDS - Articulation among Partially Hegemonic Imagined Different Scales* ; une articulation et une synchronisation par le capital financier global des interactions entre les régions, les nations et les marchés. Les nations sont fragmentées en une mosaïque de «régions-frontières» s'ouvrant à l'investissement, des franchises qui doivent se produire en spectacle dans une économie de la performance au sein d'un marché financier globalisé. En conséquence, la globalisation financière apparaît être l'unification efficiente des pratiques entre le capital financier, la nation (l'État), les régions et les individus ou, pour reprendre Freitag, le jeu entre petites et grandes puissances

* Nous soulignons.

⁵ Anna Tsing, «Inside the economy of appearances», chap. dans Ash Amin & Nigel Thrift (ed.), *The blackwell cultural economy reader*, Malden USA, Oxford UK, Victoria Australia, Blackwell publishing Ltd., 2004, p. 95.

⁶ Jonathan Nitzan, «Differential accumulation : towards a new political economy of capital», *Review of international political economy*, vol. 5, no. 2, été 1998, p. 169.

individuelles⁷. Il s'en suit que la puissance du capital financier réside finalement dans sa capacité de réunir et d'articuler les différents acteurs, soit de conjurer leur puissance individuelle, les «hégémonies partielles» de Tsing, dans une bulle financière. Toutefois la production réelle reste le noyau dur de la réalité inhérente au fétichisme spéculatif, d'où l'éclatement de la bulle Bre-X lors de la première excavation.

2- Question et hypothèse

Performance, drame, accumulation, apparence, mobilisation, articulation... C'est avec ces mots-clé que nous venons d'introduire notre séminaire portant sur l'exploration des concepts socio-philosophiques de pouvoir et de puissance dans le cadre de la financiarisation du capitalisme avancé. Peut-il y avoir de sujet plus kafkaïen que celui-ci ? Dédale de lieux communs débouchant sur des culs-de-sac ombrageux, la question du pouvoir et de la puissance renvoi de prime abord à des relations d'autorité, des rapports de domination, des mécanismes de régulation ou encore des structures de production. Notre volonté est de traduire cette question dans le champ de l'économie par le détour d'une analyse du capital financier. Le défi est alors de transposer ces deux notions dans un champ où elles ont habituellement un sens diffus. Ne dit-on pas d'un individu, d'une institution financière ou d'un pays, qu'ils détiennent un pouvoir économique ou qu'ils sont des puissances financières ? À la recherche de la nature sociale de cette puissance, condition de possibilité d'un pouvoir attribué au capital financier, pour ce faire, nous traiterons du pouvoir du capital financier comme une (libération de) puissance (s'exprimant au travers) de contrôle social. L'exemple de la mobilisation totale mentionné plus haut n'en est qu'un symptôme apparent. Si la virtualité de ce type de capital devrait déjà nous mettre sur la piste d'un capital *de* ou *en puissance*, dès lors, qu'entendons-nous lorsque nous parlons de la puissance du capital financier ? Dans cette perspective, la globalisation, en tant que mouvement d'expansion et de reproduction élargie du capital financier (ou de financiarisation globale du capitalisme avancé), peut être représentée comme un déferlement de la puissance financière au détriment du pouvoir institutionnel. Dès lors que représentent le pouvoir économique et la puissance financière pour l'individu ? D'un autre côté, pouvons-nous avancer que le passage du capital industriel au capital financier, lui-même corollaire au passage de l'État législatif keynésien à l'État exécutif néolibéral, est signe du passage du pouvoir à la puissance, de la domination au contrôle, du commandement à l'injonction, de l'obéissance à la contrainte? Voilà quelques questions qui orientent la réflexion sociologique de notre collectif d'analyse de la financiarisation du capitalisme avancée.

⁷ Michel Freitag, *L'oubli de la société*, Québec, PUL, 2002.

Nous appuyons notre réflexion sur cette prémisse : À la différence du capital industriel, dans lequel la création de la valeur est attribuée à un calcul de la productivité réelle résultant d'une plus-value tirée de l'exploitation de la force de travail, le capital financier semble indiquer la création d'une forme de la valeur qui soit *autoréférentielle*, en ce qu'elle est coupée de la production réelle, et *totalelement arrimée au social*, sans médiation institutionnelle, objective et externe, transcendant la relation entre l'individu et le marché, comme le soutien la notion d'entreprise présentée par Keynes ou par Alain Touraine⁸. Ceci implique le passage d'une structure de domination institutionnelle objective, réflexive et légitime, à des mécanismes processuels et systémiques de contrôle social du libre jeu entre puissances individuelles en «inter-réaction» (mimétisme) dans l'arène financière. Dès lors ils nous semblent légitime de tenir une discussion sur les notions socio-philosophiques du pouvoir et de la puissance et leur application dans le champ du capital financier.

Notre hypothèse structurante est celle-ci : La mutation du capital industriel en capital financier se traduit dans le passage du pouvoir à la puissance, du pouvoir politique au contrôle financier, et plus précisément de la domination institutionnelle au contrôle organisationnel. Le contrôle se substitue au pouvoir en tant que celui-ci est un pouvoir politique institutionnalisé et légitime (l'institutionnalisation d'une domination légitime) tandis que le contrôle est un ensemble de mécanismes processuels et opérationnels orientant le comportement individuel par la contrainte (et l'auto-contrainte).

Lors du dernier séminaire du CAFCA à l'université Laval au début du mois d'octobre dernier, nous avons discuté longuement de la thèse de Jonathan Nitzan. Nous n'y reviendrons pas outre mesure. Nous tenons seulement à rappeler que Nitzan soutient la thèse que la valorisation du capital financier s'explicite dans le paradigme économique de l'*accumulation différentielle*, paradigme selon lequel ce qui s'accumule c'est du pouvoir, c'est-à-dire une capacité de se différencier socialement. Cette accumulation différentielle s'appuie sur la capacité de sabotage comme capacité de contrôler les processus sociaux hors de la production réelle et qui sont les conditions mêmes du fonctionnement de cette production. Il est important de considérer que c'est par la compréhension de la relation sociale inscrite dans la valorisation du capital financier que nous pouvons procéder à une analyse de la relation entre pouvoir et capital.

Afin de bien cerner ces deux notions (pouvoir et puissance) et de nous éclairer sur leur articulation mutuelle, nous commencerons par l'exploration de considérations d'ordres étymologique, philosophique et politique. La distinction

⁸ Alain Touraine, *La société post-industrielle*, Paris, Éditions DeNoël, 1969, p.202-203.

entre pouvoir et puissance présentée par Élias Canetti dans son ouvrage *Masse et la puissance* nous servira de première approximation. Ces deux notions ayant comme tiers commun l'*autorité*, nous bifurquerons, à l'aide de l'ouvrage d'Alexandre Kojève, vers cette notion d'autorité. Ensuite, en nous appuyant principalement sur l'analyse sociologique du pouvoir politique et de la postmodernité de Michel Freitag, nous clarifierons, par le biais d'une série de définitions conceptuelles, ce que nous entendons par «pouvoir» et «puissance», mais aussi par «droit», «rapports de force et rapports de domination», «autorité» ainsi que par «contrôle». Nous terminerons notre exposé par la présentation d'une série de cinq scénarios qui sont autant d'analyses actuelles sur le capitalisme financier comme pouvoir et/ou comme puissance. C'est ainsi que la table sera mise pour notre discussion sur les notions de pouvoir et de puissance dans le cadre de la financiarisation du capitalisme avancé. Nous ne présentons pas de conclusion puisque nous passerons directement à la discussion.

3- **Pouvoir et puissance : une première approximation.**

a) Élias Canetti. Masse et puissance.

Dans son ouvrage sur la masse et la puissance, Elias Canetti recourt à la métaphore du chat et de la souris afin de nous éclairer sur la distinction entre les notions de pouvoir et de puissance. Il est connu de tous que le chat aime jouer avec sa victime avant de s'en faire un délicieux repas. Deux actes ici se suivent : jouer et absorber. Lors du jeu, les oreilles tendues le chat surveille constamment la souris, la laisse déambuler béate en ne la quittant jamais des yeux, lui donnant un coup de patte à l'occasion pour empêcher qu'elle ne s'échappe et ainsi la rattraper prestement. Bref, le chat retient la souris dans la «sphère de sa puissance» :

«l'espace que contrôle le chat, les instants d'espoir qu'il laisse à la souris, mais en la surveillant de tout près sans cesser de s'intéresser à elle et à sa destruction, tout cela ensemble pourrait se caractériser comme le corps véritable de la puissance, comme la puissance elle-même.⁹»

A contrario dit-il, «la souris, une fois prise, est au pouvoir du chat¹⁰». De cette perspective, la proximité et la saisie immédiate apparaissent les caractéristiques premières du pouvoir. Le pouvoir, c'est la force, la détention, la possession, alors que la puissance est une «amplification du temps et de l'espace». Invisible et dynamique, la puissance interpelle la masse tout en ayant une présence à la fois plus personnelle et plus circonstanciée que le pouvoir : la puissance du souverain émane de la réunion des chevaliers autour de la table ronde. Dans la masse, celle-

⁹ Élias Canetti, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966 (1960), p. 299.

¹⁰ *Ibidem*

ci s'explique dans des rapports de contrôle et de contrainte : l'ordre, tout comme la croyance païenne ou la foi religieuse, est un aiguillon qui se transmet d'individu à individu, assurant ainsi la cohésion de la masse en mouvement (qui peut se transformer subrepticement en «meute») sans que soit nécessaire la constante présence d'un pouvoir externe imposant sa domination par la force. La puissance résiderait plutôt dans la possibilité de l'intervention, dans la menace de l'utilisation de la force telle une épée de Damoclès qui se balance constamment au-dessus de la masse.

«Le degré suprême de puissance se manifeste là où la grâce intervient au tout dernier moment¹¹» affirme Canetti, concluant ainsi sa présentation sommaire de la distinction entre les notions de pouvoir et de puissance. D'une manière générale, cette dernière apparaît comme la capacité de contrôler et de contraindre l'espace et la capacité d'action d'un objet, d'un individu ou d'une masse en libre mouvement, tandis que le pouvoir est la détention, la possession, l'action en elle-même dans sa réalisation, l'agir en tant que tel.

Tableau 1: Distinction pouvoir/puissance

POUVOIR	PUISSANCE
Agir/ Action	Volonté/Capacité
Domination	Contrôle
Détention/prise	Contrainte
Proximité	Distance
Visible	Invisible
Espace-temps déterminé	Espace-temps amplifié
Direct	Indirecte
Fin	Moyen
Absorber	Jouer

b) Exploration étymologique et philosophique

Si cette première distinction nous permet d'établir une assise à toute discussion ultérieure, cette dualisation pour fin d'exemple s'avère draconienne. Il est plutôt difficile, au risque d'être tendancieux, d'établir une distinction drastique entre ces deux notions¹². Cette difficulté s'observe dès l'instant que nous plongeons dans les dictionnaires de la langue française et les encyclopédies philosophiques

¹¹ *Ibid.*, p. 318.

¹² John Scott, *Power*, Cambridge, Polity Press, 2001.

afin d'y recueillir les nombreuses définitions et variations sémantiques qui leur sont attribuées. D'un premier coup d'œil, nous relevons le sens commun et usuel de ces termes. Présentées comme synonymes, majoritairement reliées à l'idée de domination, nos deux notions ont comme tiers commun la notion d'autorité¹³. Le pouvoir et la puissance sont successivement et succinctement définis comme des aptitudes, des facultés, des forces et des capacités, ce, à la différence près que le pouvoir semble généralement renvoyer à l'agir, à l'action et à l'acte de réaliser ou de produire tandis que la puissance renvoi à une force latente comprise comme volonté d'agir, une surdétermination du pouvoir, l'état du possible de l'agir, une virtualité, une volonté, une potentialité, une capacité ou une faculté de produire l'effet voulu ou l'effet en soi, la qualité du passage à l'acte comme capacité de faire advenir ou de faire devenir quelque chose, enfin la violence pure.

À la place d'une telle séparation nous devrions plutôt y voir une relation d'interdépendance mutuelle, un mouvement dialectique entre le pouvoir et la puissance. Dans la philosophie classique, cette dialectique s'explique dans le passage à l'acte en tant que la puissance, *dynamis* – est la capacité ou la possibilité du passage à l'acte, «de la mise en œuvre» - et que le pouvoir, *to dynasthai* signifie «[être] à la fois capable et susceptible de l'acte [...]»¹⁴. La puissance comme condition de possibilité de la capacité de passer à l'acte est ainsi liée au pouvoir comme capacité de l'acte et acte lui-même. Faculté naturelle, la puissance est changement (*metabolé*) et impulse le mouvement (*kinésis*). La puissance, dynamique invisible qui insuffle le mouvement de l'acte, n'apparaît seulement que dans son expression dont les degrés varient selon la matière qui la contient, la forme médiatrice qui l'expose et qui permet son déploiement, et ce n'est que «dans le passage à l'acte [que] s'actualise l'essence de la puissance parfaitement accompli»¹⁵.

Nous devons considérer l'antériorité de l'acte sur la puissance tel que c'est à travers celui-ci que la puissance se révèle et, dans ce cas, concevoir le sommeil de la puissance dans l'acte comme état ontologique *sui generis* de la matière¹⁶. Quand nous disons que quelque chose est *en puissance*, nous admettons aisément qu'une puissance sommeil dans la chose, comme un potentiel qui peut être libéré, mais qui ne l'est pas encore et qui peut ne jamais l'être, et que la chose devienne ainsi ce qu'elle devrait être ou non en égard à sa capacité de libérer sa puissance, de son pouvoir de la maîtriser pour réaliser sa volonté de puissance. Une fois la chose accompli, la puissance repasse de l'énergie créative à la puissance en sommeil. Dans cette perspective, la puissance est *praxis* qui détient

¹³ *Dictionnaire Quillet de la langue française*, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1959.

¹⁴ Gérard Guest, «Puissance», dans Sylvain Auroux (dir.), *Les notions philosophiques. Dictionnaire encyclopédique de philosophie universelle*, Paris, PUF, 1990, p. 2122.

¹⁵ *Ibid.*, p. 2123

¹⁶ *Ibidem*

en elle-même sa propre fin immanente duquel l'acte est l'autre de la puissance. La puissance est ce qui est en réserve dans la capacité de l'exercice de l'acte comme détermination physique du mouvement¹⁷. Détachée de cette détermination, la puissance en soi est le «plus haut registre de la *praxis*, à l'imitation de l'acte pur, pensée de la pensée, en quoi rien n'est plus en puissance¹⁸». Ainsi c'est seulement à travers la relation entre le pouvoir et la puissance dans le passage à l'acte que nous devons comprendre les modalités de déploiement de la puissance. L'acte libère la puissance, le pouvoir surgit de la puissance puisqu'elle permet l'actualisation de l'acte. Le pouvoir est la possession de la puissance, de la faculté de ou la capacité à utiliser celle-ci pour arriver aux finalités visées de l'acte et ainsi réaliser l'effectivité du pouvoir contenu dans la puissance.

La théologie médiévale amorce un clivage entre puissance active sur la puissance passive dans lequel s'effectue un renversement de l'antériorité de l'acte sur la puissance : la puissance se reproduit elle-même dans l'acte qui n'est plus que la forme du déploiement de la puissance, comme si le pouvoir n'est plus qu'une dimension, qu'une forme spécifique de la puissance¹⁹. La puissance est divisée alors entre *potentia* et *potesta*, potentiel et pouvoir. Cette différenciation accentuée entre le pouvoir et la puissance est au cœur de la formation des États modernes. Ceci dit, nous ne tenons pas à nous étendre outre mesure sur ces considérations qui relèvent de la philosophie politique, notre objectif étant de souligner que la puissance et le pouvoir sont intrinsèquement inséparables. Ce qui nous intéresse ici, et qui est important de souligner, est que la puissance comme potentiel, *potentia*, renvoi à l'idée de l'autoréférentialité de la puissance. La puissance comme potentiel est «l'aspect de la puissance selon lequel le passage à l'acte résulte de la seule nécessité interne de la puissance comme telle²⁰». En relation directe avec elle-même, sans médiation externe, la puissance se valorise par elle-même et par le fait même détermine l'acte. D'un autre côté, la puissance comme pouvoir, comme *potesta*, se définit comme «l'aspect de la puissance dont l'actualisation est soumise à l'empire et à la délibération concertée d'une volonté supposée exercer une maîtrise sur le déploiement propre d'une puissance de l'ordre de la *potentia*²¹». Nous avons ici une définition prépolitique du pouvoir dans laquelle le pouvoir est intimement lié à la puissance. Le pouvoir émane de sa capacité de s'institutionnaliser comme une transcendance externe médiatisant discursivement (et symboliquement) la puissance qui lui donne forme, ce qui nous fait dire bien vulgairement que le pouvoir c'est de la puissance mise en boîte, la maîtrise d'une énergie médiatisée par une volonté instituée par des

¹⁷ *Ibid.*, p. 2123.

¹⁸ *Ibid.*, p. 2124.

¹⁹ *Ibid.*, p. 2125.

²⁰ *Ibidem*

²¹ *Ibidem*

mécanismes de régulation sociopolitique. Il n'y a donc pas lieu de séparer puissance et pouvoir.

Cependant cette conception de la puissance inaugure l'ère du primat de la puissance sur l'acte, celui-ci devenant le signe du déploiement de la puissance. Ce surinvestissement de la puissance fait transparaître l'activité comme une condensation et une concentration de la puissance sur elle-même. Ce qui implique un saut d'ordre qualitatif dans lequel l'affirmation de la puissance se confirme dans son autoréférentialité, tel qu'exprimé dans cette citation de Nietzsche :

«Le redoublement de la puissance par la volonté de la puissance ne fait que souligner l'aspect aveuglement fréquentatif de cette dernière : la puissance, comme affirmation d'elle-même dans le déploiement aveugle de son activité, fût-ce sous la forme de la volonté de volonté, par-delà toutes les fins sensées qu'elle ne cesse de s'assigner successivement en une sorte de délire de l'interprétation, ne saurait avoir d'autre fin que celle que lui assigne fatalement sa structure : à savoir l'affirmation d'elle-même²²».

4- Pouvoir, puissance, autorité.

a) Définition de l'Autorité (Kojève)

En philosophie politique, le pouvoir et la puissance ne sont pas dissociables, leur dialectique s'accomplissant dans la notion d'autorité. Si l'on considère la racine étymologique du mot autorité, *auctoritas* dérive de *auctor*, acte et auteur, mais aussi de *augeo*, *augere*, augmenter, accroître, créer. La parole de l'*auctoritas*, comme l'écrit Benveniste, en appel au changement, le pouvoir de faire surgir qui est pourvue d'une force en tant que «valeurs obscurs et puissantes [qui] demeurent dans cette *auctoritas*, ce don réservé à peu d'hommes de faire surgir quelque chose et – à la lettre – de produire l'existence»²³. Cette force, cette chose cachée dans l'autorité est une puissance, celle de la parole, comme *pouvoir sur* et *pouvoir de*. C'est dire alors que la puissance se retrouve confinée dans l'autorité indirectement par la médiation du pouvoir qui lui donne forme dans la parole. La puissance se terre au sein du pouvoir qui l'encadre et qui la libère lors du passage à l'acte, et l'autorité, l'auteur de l'acte qui augmente «la fondation de la cité» pour reprendre Hannah Arendt²⁴, s'érige de cette relation entre la puissance et le pouvoir.

²² Cité par Guest, *op. cit.*, p. 2126.

²³ Émile Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes. 2. pouvoir, droit, religion*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969, p. 151.

²⁴ Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972 (1954).

L'autorité nous apparaît donc ni un pouvoir ni une puissance à proprement parler, mais une synthèse entre les deux. Dans son ouvrage sur la notion d'autorité Alexandre Kojève définit celle-ci comme «la possibilité qu'à un agent d'agir sur les autres, sans que les autres *réagissent* sur lui tout en étant *capables* de le faire²⁵». Cette conception phénoménologique de l'autorité établit une distinction entre autorité et pouvoir politique. Potentiel et possibilité, elle nécessite le support de l'agent libre et conscient. L'autorité, ne pouvant reposer sur la force ou la contrainte²⁶ bien qu'elle présuppose la reconnaissance et l'obéissance, s'oppose au pouvoir politique en tant que celui-ci est «le pouvoir de l'État qui l'exerce par l'intermédiaire de celui ou ceux qui le représentent ou l'incarnent²⁷». L'État est alors présenté comme une «entité idéale» qui, pour exister, nécessite un support individuel ou collectif, soit une autorité politique en la personne du Chef ou d'un groupe issu de la collectivité (majorité/minorité). L'État se réalisant, réalise en même temps l'autorité politique qui vient légitimer le pouvoir politique de l'État. Cela implique que «sans État, il n'y a aucun pouvoir politique²⁸». En fait, le pouvoir politique est légitime si et seulement si celui-ci incarne une autorité et, donc, ne fait usage ni de la force ni de la contrainte pour se faire respecter et obéir. L'autorité apparaît dès lors comme une puissance qui accorde la légitimité nécessaire au pouvoir politique dans le sens que «toute autorité humaine qui existe doit avoir une *cause*, une *raison* ou une *justification* de son existence [...]»²⁹. (Au travers de la légitimation du pouvoir politique par l'autorité, l'autorité se légitime.) Puissance légitimatrice du pouvoir, l'autorité est une force qui peut aussi suspendre la *potesta*. Autre chose que la manifestation d'un pouvoir, l'autorité, spontanée et transmissible, est active : «il n'y a d'autorité que là où il y a mouvement, changement, action [...] : on a d'autorité que sur ce qui peut «réagir»³⁰». Pour qu'il y ait autorité, cette réaction ne doit jamais s'actualiser, mais rester à l'état de possibilité, ce qui fait dire à Kojève que «d'une manière générale, il ne faut rien faire pour exercer l'autorité³¹».

Cependant l'autorité n'est pas distante du pouvoir puisque le droit y exerce une place centrale. Dans son étude de philosophie politique sur la notion de l'État, Alexandre Passerin d'Entrèves identifie ce qu'il appelle «Autorité de l'État³²» à l'État «autorisé ou légitimé». Celle-ci est issue de la synthèse de l'articulation

²⁵ Alexandre Kojève, *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard, 2004, p. 25.

²⁶ «Si l'autorité engendre une force, la force ne peut jamais, par définition, engendrer une autorité politique.» *Ibid.*, p. 137.

²⁷ *Ibid.*, p. 136.

²⁸ Michel Freitag: Institutionnalisation de l'autorité politique et institutionnalisation de l'institutionnalisation du pouvoir politique, l'État.

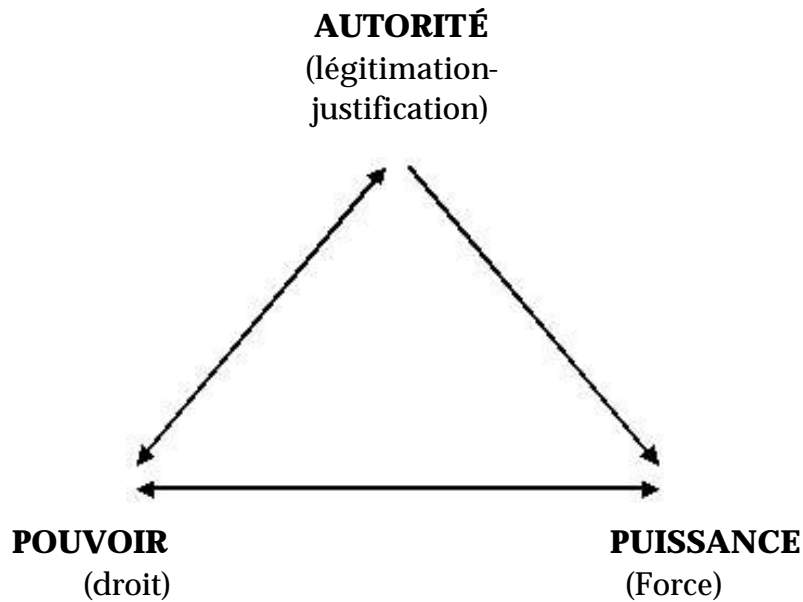
²⁹ Kojève, *op. cit.*, 2004, p. 65.

³⁰ *Ibid.*, p. 56.

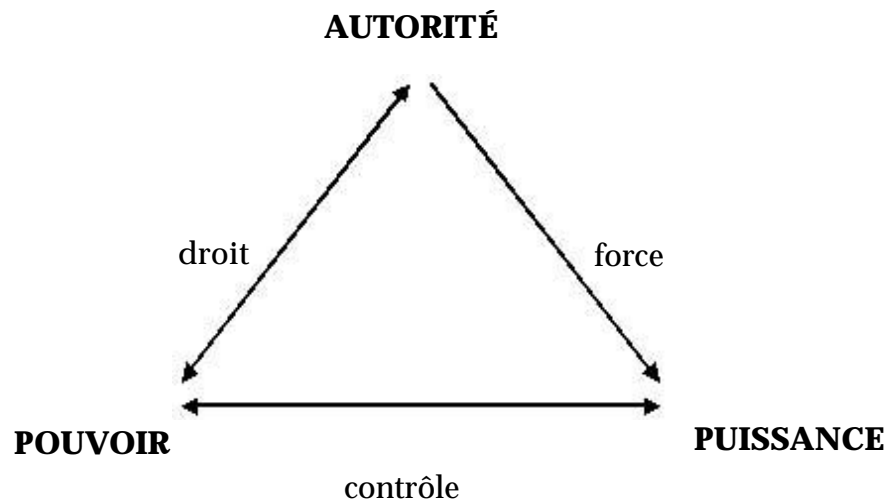
³¹ *Ibid.*, p. 61.

³² Alexandre Passerin d'Entrèves, *La notion de l'État*, Paris, Éditions Sirey, 1969.

spécifique entre l'État de droit et l'État de puissance dans leur manifestation respective tout autant que dans leur mutuelle limitation, en ce sens que le droit (le pouvoir) encadre la force (la puissance) qui par son effectivité permet l'application du droit donnant la légitimité nécessaire permettant à l'autorité de justifier l'utilisation de la force qui réalise le droit, et la synthèse phénoménologique des deux dans la figure de l'État. L'autorité est alors à la confluence du pouvoir et de la puissance. Ce qui donne le schéma suivant :



b) Dans la théorie sociologique de Michel Freitag, la relation entre autorité, pouvoir et puissance, se conçoit comme suit :



5- Définition de chaque pôle.

a) Pouvoir, droit, autorité, rapports de force et rapports de domination, puissance, contrôle.

Pouvoir : Acte, relation, structure, le pouvoir politique, comme moment de l'institutionnalisation de l'autorité politique, est «un rapport de force converti en un rapport de domination institutionnalisée³³», celle-ci pouvant être comprise comme la domination rationnelle-légale selon la taxinomie wébérienne³⁴. En cela, il implique des rapports asymétriques de violence conditionnelle entre dominant/dominé qui supposent une légitimation justifiée, une autorité légitime à laquelle il se réfère, ainsi qu'une délimitation de son champ d'action : «[l]e pouvoir implique sa légitimité aux yeux des *sujets* qui lui sont soumis, une légitimation par laquelle il trouve sa justification dans ou par quelque chose d'extérieur et de plus grand que lui et à quoi il se tient lui-même subordonnée³⁵». Capacité d'institutionnalisation, le pouvoir «[...] se présente toujours [...] comme le représentant d'un ordre normatif d'ensemble à valeur ontologique transcendante relativement aux rapports sociaux particuliers et aux normes spécifiques qui les régissent³⁶». Le pouvoir implique la création du droit comme réalité positive extérieure aux individus³⁷, ce qui implique la reconnaissance de l'autonomie du sujet envers celui-ci.

Droit : Le droit est une «médiation universelle des rapports entre la société et ses membres (droit public) et des rapports entre ces derniers en tant qu'ils sont formellement sanctionnés par la société (droit privé) [...]»³⁸. «Création proprement humaine (qui est) fondé sur la référence transcendante abstraite et universaliste de la liberté individuelle³⁹» en ce qu'il est «[...] rattaché à la

³³ Michel Freitag, *Dialectique et société. Tome II. Culture, pouvoir et contrôle. Les modes formels de reproduction de la société*, Montréal, Saint-Martin, 1986, p. 219.

³⁴ Michel Freitag, «La métamorphose, genèse et développement d'une société postmoderne en Amérique», *Société*, no. 12-13, hiver 1994, p. 66.

³⁵ Michel Freitag, «De la terreur au meilleur des mondes. Globalisation et américanisation du monde : vers un totalitarisme systémique?», Daniel Dagenais (dir.), 2003, *Hannah Arendt, le totalitarisme et le monde contemporain*, Québec, PUL, p. 353.

³⁶ Michel Freitag, *op. cit.*, 1994, p. 56.

³⁷ *Ibid.*, p. 76.

³⁸ *Ibid.*, p. 66.

³⁹ *Ibid.*, pp. 66-67.

personne humaine comme propriétés originelles et essentielles [...] exprimées sous la forme de principes formels, abstraits et universalistes comme l'égalité devant la loi⁴⁰», le droit est soumis à une production législative. Cela implique la médiation de l'institution politique de même que sa participation à l'institutionnalisation politique de l'autorité et, de ce fait, à sa propre institutionnalisation.

Autorité : Instance institutionnalisée de légitimation de l'activité du pouvoir par le droit et de justification du déploiement de la puissance par la force, l'autorité ne peut pas résulter de la force tout en pouvant la justifier.

Rapports de force et rapports de domination : Monopolisation de la contrainte conditionnelle et monopole légitime de la violence, la domination est l'institutionnalisation du rapport de force. La désinstitutionnalisation de la domination libère les rapports de force comme lutte entre puissances individuelles dont la régulation est dorénavant déterminée par des mécanismes de contrôle. C'est dire alors que la force est une puissance individuelle non institutionnalisée.

Puissance : Comparativement au pouvoir, la puissance est une «pure processualité systémique [...] définalisée et indéfiniment expansive», qui se légitime elle-même (autoréférentialité) et dont le champ d'exercice est en théorie illimité. Elle provient de la libération des acteurs de l'institutionnalisation du rapport de force. La puissance est donc issue d'un rapport de force désinstitutionnalisé c'est-à-dire non médiatisé par le pouvoir politique. Immédiatement individuelle, la puissance est «l'automatisation de l'efficacité en elle-même et pour elle-même [...]»⁴¹. La puissance du système est la «préséance absolue du possible sur le réel⁴²». Le système représente ainsi l'«extension anonyme de la puissance comme mode de régulation impersonnel et processuel⁴³».

Contrôle : Positionné entre le pouvoir et la puissance, le contrôle est un système de «mécanismes de régulation compensatoires, à caractères programmatique et immédiatement opérationnel⁴⁴» qui a «[...] la capacité de *décider* normativement, à partir d'une situation de fait ou de puissance purement empirique, non pas l'usage des choses mais au second degré de la forme des rapports sociaux et des règles qui les régissent. Il s'agit de produire pragmatiquement des «systèmes de régulation» qui se substituent par conséquent localement au système unique, universaliste, formaliste, de la régulation par le droit de propriété et de libre

⁴⁰ *Ibid.*, p. 67.

⁴¹ Freitag, *op. cit.*, 2003, p. 375.

⁴² *Ibid.*, p. 385.

⁴³ *Ibid.*, p. 375.

⁴⁴ Freitag, *op. cit.*, 1994, p. 108.

disposition garanti par le pouvoir souverain de l'État ; il se substitue donc du même coup aux «lois impersonnelles du marché» qui étaient la conséquence de l'institution de la propriété et du contrat [...]⁴⁵».

Dès lors le *contrôle* se substitue au *pouvoir* à mesure que des systèmes de gestion opérationnelle directe remplacent les institutions modernes qui régissent la pratique par la médiation du sens et des valeurs transcendantes qui y sont investies.⁴⁶ S'opposant à la propriété privée et au pouvoir de l'État et lui substituant «des «puissances sociales» grandes ou petites, et toujours multiples⁴⁷» hors du droit de propriété encadré dans un mécanisme de régulation sociojuridique de la division du travail social, ainsi que du cadre politico-institutionnel de la société moderne, le contrôle se caractérise alors par la libération des individus des rapports de force qui s'entrechoquent désormais dans le jeu de la mise en valeur financière : «Les régulations systémiques possèdent cette caractéristique de libérer les sujets individuels à l'égard des pouvoirs sociaux constitué, [...] modernes ou traditionnels, en leur ouvrant l'accès à la puissance opérationnelle des procès systémiques autorégulés (par exemple le marché).⁴⁸»

6- Application au capitalisme financier : 5 scénarios (Harmes, Scott, Orléan, Freitag, Pineault).

a) Adam Harmes : la désintermédiation et pouvoir structurel.⁴⁹

Le capital financier est un pouvoir structurel issu de la désintermédiation de la relation financière, c'est-à-dire que la banque n'office plus en tant que médiation entre investisseurs et emprunteur. La désintermédiation implique alors une relation directe entre l'investisseur et les gestionnaires de portefeuilles de fonds, sans médiation extérieure institutionnelle redevable à l'autorité politique, ce qui s'explique par une hausse des investissements en fonds de placement et stock options au détriment des investissements en monnaie bancaire (par ex. bons du trésor). Ceci résulte dans :

- 1- la délégation de l'investissement par le propriétaire du titre et, par incidence, de la centralisation de la décision dans les mains des gestionnaires d'investissement financier ;
- 2- un mimétisme entre investisseurs en ce qu'ils ne se fient seulement qu'aux fonds engageant des valeurs détachées de la production réelle,

⁴⁵ Freitag, *op. cit.*, 1986, p. 322.

⁴⁶ Freitag, *op. cit.*, 2003, p. 386.

⁴⁷ Freitag, *op. cit.*, 1986, p. 323.

⁴⁸ Freitag, *op. cit.*, 2003, p. 392.

⁴⁹ Adam Harmes, *Mass investment: mutual funds, pension funds and the politics of economic restructuring*, Thèse de philosophie, Science politique, York University, Toronto, octobre 2000.

tendant alors à reproduire des comportements économiques basés sur des investissements à risque, généralement sans garantie et court-terministe ;

3- l'apparition d'une communauté de professionnels qui évaluent les valeurs fondamentales, soit la création d'un groupe particulier qui détient le monopole de la valorisation financière.

Ce comportement, amplifié par la montée d'investisseurs institutionnels, élève le degré de concurrence entre acteurs financiers en formalisant la pression exercée par celle-ci (la concurrence) dans la structure des fonds eux-mêmes. La reproduction de la structure s'impose alors d'elle-même. Les puissances individuelles sont canalisées et centralisées par les investisseurs institutionnels qui les transforment en pouvoir structurel dont le contrôle n'est qu'aux mains de peu de gens. Ce phénomène débouche sur la création de bulles spéculatives qui augmentent drastiquement le rendement à court terme des titres sur le marché spéculatif au détriment des investissements en valeurs fondamentales stables dont le rendement ne se réalise qu'à long terme. Ce phénomène économique, qui développe une pression énorme sur les décisions financières des corporations, des États et des institutions, impose une coercition qui les oriente les comportements vers la reproduction des politiques néolibérales qui elles, sont nettement favorable au marché financier. Voilà ce qu'est le capital financier en tant que pouvoir structurel.

b) John Scott : le capital financier comme structure de pouvoir.⁵⁰

John Scott introduit la question du pouvoir du capital financier en termes de commandement et de contrainte, définissant ainsi le capital financier comme une *structure de contrainte financière collective (a structure of collective financial constraint⁵¹)*. Dans cette perspective, nous devons comprendre le passage du capital industriel au capital financier comme une transition entre une structure de commandement vers une structure de contrainte et dès lors établir une différence entre la détention de la capacité de décision et la capacité d'influencer de la prise de décision. Les institutions financières ne détiennent que peu de pouvoir (de commandement) lors d'une prise de décision effectuée par les conseils d'administration des corporations. Cependant, *a contrario*, elles posséderaient une considérable puissance d'influence contraignante sur les directions des corporations par le contrôle des flux de capitaux (par ex. le crédit) et simultanément en agissant comme médiation et canal de diffusion de la communication et de l'information dirigée vers les preneurs de décisions. Ainsi elles dirigeraient et encadreraient les choix, réduisant alors les possibilités d'obtenir une décision défavorable à leurs intérêts. Dans cette perspective, le

⁵⁰ John Scott, *Power*, Cambridge, Polity Press, 2001.

⁵¹ *Ibid.*, p. 78.

pouvoir appartient aux acteurs qui sont au cœur du centre de prise de décision, donc qui détiennent la capacité de prendre la décision, ce qui est une vision typiquement moderne du pouvoir dans le sens que le pouvoir est un organe décisionnel qui doit se légitimer en exprimant une série de justifications. Quant à la puissance, à la différence du pouvoir, elle apparaît comme une surdétermination indirecte, en aval et en amont du centre de prise de décision, contraignant le choix des acteurs via le contrôle des flux de capitaux, de l'information et de la communication, soit l'ensemble des conditions de production des possibilités de prise de décisions.

c) André Orléan : La finance comme puissance de médiation.⁵²

Orléan postule que le pouvoir du capital financier réside dans sa *puissance de médiation* des échanges financiers (par le biais de l'autoréférentialité de la liquidité financière contraignant les acteurs à adopter un comportement mimétique au sein du marché financier), concluant que cette forme de capital annonce la naissance d'un «individualiste patrimonial». Le pouvoir de la finance est un pouvoir social dont la puissance inhérente relève en ce que la reproduction de la liquidité financière repose sur le mouvement de mise en boucle entre une rationalité autoréférentielle et le mimétisme des agents. Toutefois, Orléan mentionne que le capital financier est toujours rattaché aux valeurs fondamentales en ce sens qu'un écart trop important entre la forme de la valeur spéculative et la production réelle mène à la fin du mimétisme entre acteurs et donc à une crise financière. Puissance de médiation entre les investisseurs et ceux-ci et la convention, et la valeur financière va être signe de la réussite de la médiation : plus la médiation va être réussite, plus la valeur va avoir de puissance, et cette puissance va résulter dans un pouvoir de contrainte par mimétisme chez les individus et ainsi diriger leur choix d'investissement.

Le pouvoir de la finance repose ainsi sur la confiance dans la confiance de l'autre envers le maintien de la convention et non la convention elle-même malgré que celle-ci fait autorité sur la détermination de la valeur des titres. Ce n'est pas la reproduction d'une convention comme telle qui est en jeu mais l'existence d'une convention c'est-à-dire d'un accord entre valeur spéculative et comportement individuel. La finance s'appuyant sur une valeur détachée de la production réelle, la condition de la reproduction de la valeur et de l'accumulation d'une survaleur est due à sa capacité à l'auto-valorisation de la confiance dans le maintien de la convention... Rationalité autoréférentielle, elle s'appuie sur l'opinion du marché et le mimétisme entre agents. Le mimétisme perpétue la rationalité autoréférentielle de la valeur financière qui elle-même perpétue le mimétisme qui oriente l'action des intervenants. Cette rationalité, dépendante du contexte et de la culture, est signe d'un lien social. Le mimétisme est défini comme une

⁵² André Orléan, *Le pouvoir de la finance*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1999.

«situation autoréférentielle stabilisé par le jeu d'une polarisation mimétique sur une croyance unanimement partagée» qui est la convention⁵³. Séparée du réel, autoréférentielle, la liquidité financière spéculative et hautement volatile impose son expansion par la contrainte de sa reproduction entraînant dans son sillon les acteurs mobilisés par leur mimétisme dans l'arène du jeu financier...

d) Michel Freitag : Le capital financier comme espace de jeu et mécanismes de contrôle.⁵⁴

Le jeu et le contrôle sont les dimensions déterminantes par lesquelles se déploie le système du capitalisme financier. Le marché financier spéculatif apparaît alors comme un espace purement social dans lequel se déploie le libre jeu des puissances individuelles dans un système «qui ne répond d'un côté qu'à une pragmatique de la maximisation du «contrôle», et de l'autre, qu'à une théorie des jeux qui postule le caractère arbitraire de tous les objectifs et de toutes les motivations⁵⁵». Le jeu se substituant aux rapports de force institutionnalisés implique la fin de la médiation institutionnelle du pouvoir politique et la confrontation des sujets mobilisés dans «des procès interactifs impersonnels dont le déploiement global prend désormais également une forme délirante parce qu'exponentielle⁵⁶». Ainsi les deux caractéristiques du capitalisme financier sont :

- Jeu : spéculation comme rationalité, «principe et forme de la "décision"».⁵⁷
- Contrôle : nouvelle forme de régulation hors de l'encadrement législatif et réglementaire de l'État providence⁵⁸.

e) Éric Pineault : La puissance du capital financier.⁵⁹

Éric Pineault propose une lecture phénoménologique dans laquelle le pouvoir du capital financier s'explique avant tout par la réversibilité et l'indétermination de la liquidité financière, mais aussi par sa capacité de contrôle et de régulation du comportement et des décisions des individus, des corporations, institutionnels ou financières, et des gouvernements, comme moyens d'assurer sa reproduction ainsi que son expansion. C'est dire alors que le capital financier met jeu la notion de puissance et de contrôle.

Il présente le capitalisme financier comme «[...] la mobilisation de la capacité de contrôle et de sanctions financières, inhérente à la propriété d'un droit négociable

⁵³ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁴ Michel Freitag, *L'oubli de la société*, Québec, PUL, 2002.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 323.

⁵⁶ Freitag, *op. cit.*, 2003, p. 365.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 319-320.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 323.

⁵⁹ Éric Pineault, *Capital financier et financiarisation du capitalisme : une contribution institutionnaliste à l'analyse des transformations de la régulation économique*. Thèse de doctorat. École des hautes études en sciences sociales (EHSS) et université du Québec à Montréal (UQAM), octobre 2002.

sur une créance en capital et ce, pour orienter le comportement des entreprises en fonction d'une visée d'accumulation financière [comme] une accumulation de la richesse sociale médiatisée par la spéculation et reposant sur la reproduction de la liquidité financière⁶⁰. Ce qui implique :

- La réversibilité de la liquidité financière (A-A');
- L'intangibilité de la valeur financière;
- L'indétermination par la spéculation boursière.

Il s'ensuit que «[l]e capitalisme financier se caractérise ainsi par la mise en place d'une structure institutionnelle qui organise sur une base systématique la transformation de l'épargne en investissement financier et entretient la liquidité financière de ses actifs par les mécanismes de contrôle et de sanction qui découlent de la détention d'un droit négociable sur une créance en capital intangible⁶¹».

Ainsi nous devons considérer que «[l]'hégémonie du capital financier repose alors sur trois mécanismes : la spéculation comme stratégie d'accumulation financière, la mobilisation du contrôle pour orienter l'entreprise de manière à assurer un rendement minima à l'investisseur financier et l'imposition de la dynamique de la liquidité financière sur la dynamique de la liquidité monétaire⁶²».

Conclusion ouverte pour fin de discussion.

Benoît Coutu, Copyright © 2005.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 388.

⁶¹ *Ibid.*, p. 391.

⁶² *Ibid.*, p. 434.